

pas un n'avait réussi à franchir les lignes et à parvenir à Metz. Moi, je lui dis : « Mon colonel, je vous assure que j'irai. »

Le lendemain je suis parti. Je suis arrivé à Jussy, où j'avais des amis. Au moment où j'entraîs, il y avait, chez eux, sept ou huit Prussiens à table. Je dis, en entrant, que je leur apportais des nouvelles d'une de leurs tantes qui était bien malade. Mais, comme cette tante était là avec eux, alors ils ont vu tout de suite ce que cela voulait dire, et après que les Prussiens furent partis, je leur ai dit la vérité.

Le lendemain, j'ai été à Ars chercher un sac de pain, et j'ai été me promener dans les postes. Là, on me dit qu'il y avait des Français qui demandaient du pain, je leur en ai porté, et je me suis faufilé à quatre pattes dans les vignes; j'ai rejoint Metz, je crois, le 28 octobre.

Une fois arrivé, j'ai demandé à parler au maréchal Bazaine. Je suis allé au Ban-Saint-Martin, j'y ai trouvé un officier qui m'a dit : « Vous demandez le maréchal Bazaine, je crois qu'il n'y est plus; il est parti. » Je suis revenu à Metz, et, dans la nuit, j'ai appris que la capitulation avait lieu.

Le lendemain, j'ai vu le général de Forton; il m'a dit : « Vous êtes un brave garçon. C'est malheureux pour vous que la ville se soit rendue; sans cela, vous recevriez une récompense, car vous l'avez méritée. »

Il m'a ensuite engagé à aller passer dans ma famille le temps de la captivité, en ajoutant : « Vous rentrerez plus tard dans votre régiment, et rien ne sera perdu pour vous. » Mais moi qui savais ce qui se passait en France, et que tout s'organisait pour la défense, j'ai cru qu'il valait mieux rejoindre l'armée du Nord, et j'ai fait la campagne dans l'escorte du général Faidherbe, où j'avais été placé. De là, j'ai été incorporé au 12^e dragons.

M. LE PRÉSIDENT. — Le conseil vous félicite de votre dévouement.

M. HENRI. — Je vous remercie, monsieur le président.

M. MARC, coutelier à Verdun. — J'étais cuirassier au 7^e régiment. J'ai demandé à faire partie des volontaires réclamés par M. le maréchal Bazaine pour porter des dépêches. Je suis parti; de la part du général Desvaux : les dépêches m'ont été remises le 15 septembre, et je suis parti avec mon camarade Henri (le témoin précédent). Le lendemain matin, vers huit heures, nous avons franchi la ligne des premières sentinelles.

Une fois là, entre France et ennemi, mon compagnon et moi nous nous sommes consultés, et ayant reconnu que dans cette position il nous serait impossible de passer sans être aperçus, nous avons changé de direction. Nous avons passé la Moselle à la nage, et nous nous sommes dirigés vers Ars, où Henri avait des parents. D'Ars, nous sommes partis sur Verdun le lendemain matin.

Nous avons pris des renseignements sur les troupes qui cernaient Verdun, et nous avons essayé d'y entrer, en passant au-dessous de la forteresse. N'ayant pu y parvenir, le troisième jour, nous nous sommes dirigés sur Haudainville pour suivre le cours de la Meuse, et entrer par là dans Verdun. Mais les sentinelles prussiennes nous ont faits prisonniers. Nous nous sommes échappés le douzième jour après, et nous sommes allés à Montmédy.

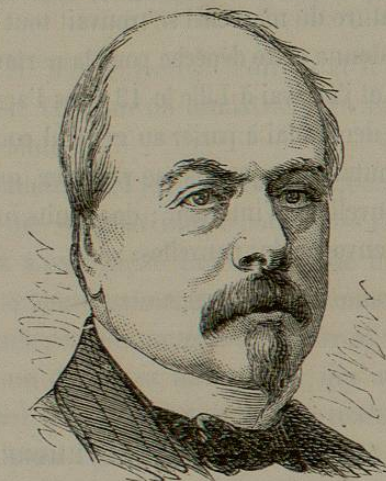
Là, nous avons été voir le commandant de place, M. Reboul, je ne voulais pas lui remettre ma dépêche, car j'avais ordre de la porter le plus loin possible, et je voulais la porter moi-même jusqu'à Lille. Mais le commandant Reboul m'ayant dit que le lieutenant Aulio devait partir précisément le lendemain pour Lille, je la lui remis.

Nous sommes repartis de Montmédy, mon camarade et moi, pour porter une dépêche à

Metz, et nous avons essayé de nouveau de pénétrer à Verdun. Mais nous n'avons pas pu y réussir. C'est là que, poursuivis par les Prussiens qui tiraient sur nous, je suis tombé, sans le vouloir, sous le feu de l'ennemi, tandis que mon camarade, me croyant mort, gagnait les bois et entra à Metz, la veille de la capitulation. Lorsque la nuit fut venue, je me relevai et repris ma direction sur Metz, mais je fus repris une troisième fois par des Prussiens qui m'ont relâché au bout de six jours.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous vous êtes très-bien conduit, et je vous en félicite au nom du conseil.

M. MARC. — La première fois que nous avons été faits prisonniers, c'était en sortant des bois d'Ars.



M. DE BOUTEILLER.

On nous a amené d'abord à Verneville, puis on nous a conduits devant le prince Frédéric-Charles.

On nous a interrogés sur notre profession, et on nous a fait une foule de questions sur les troupes qui étaient autour de Metz, sur les vivres, etc.

Voyant que nous ne voulions pas répondre, on nous a gardés deux jours, au bout desquels on nous a fait passer devant un conseil de guerre, qui nous a condamnés à être pendus. Nous avions déjà la corde au cou, lorsqu'en passant devant le prince Frédéric-Charles je m'écriai : « Dieu vous demandera un jour compte de la mort de deux chrétiens innocents ! »

Le prince me demanda alors quelle était ma religion : « Je suis catholique, répondis-je, et c'est le devoir de tout bon chrétien de voir un prêtre avant de mourir. » On nous a reconduits alors dans une chambre à four obscure, en nous annonçant qu'on nous enverrait un prêtre le lendemain matin.

Pendant la nuit, j'allumai une allumette, j'examinai avec soin la chambre où nous étions renfermés, et je m'aperçus que le trou du four n'était bouché que par une planche qu'il

était facile de soulever. C'est ce que nous fîmes, et mon camarade et moi, nous passâmes par cette ouverture.

Nous arrivâmes au bord de la Moselle, en face d'un pont en fil de fer, sur lequel il y avait plusieurs factionnaires, en sorte qu'il nous était impossible de passer. Nous nous dîmes : « Il n'y a pas à dire ; si, demain, on nous attrape de nouveau, on ne nous demandera pas cette fois si nous voulons voir un prêtre ; il faut filer tout de suite. » Nous suivîmes la rivière et nous arrivâmes à un pont consistant en quelques planches posées sur deux bateaux. Nous nous approchâmes du factionnaire qui gardait ce passage en faisant comme si nous avions un laissez-passer. « Attention ! dis-je à mon camarade, si tu le manques, je ne le manquerai pas. » Et, nous avançant près de lui, en feignant de nous disposer à lui montrer notre laissez-passer, nous le saisîmes et le jetâmes dans la Moselle, et nous pûmes passer.

M. AULIO, ancien capitaine d'infanterie. — Le 12 octobre 1870, deux cuirassiers sont arrivés à Montmédy porteurs d'une dépêche du maréchal Bazaine; cette dépêche était datée du 15 septembre, et la signature du maréchal se trouvait tout à fait au bas de la feuille. Le commandant Reboul me donna cette dépêche pour la porter à Lille.

Je partis immédiatement, et j'arrivai à Lille le 13 dans l'après-midi. Je me présentai à l'état-major de la place, et je demandai à parler au général commandant la division, auquel je remis la dépêche. Voici, autant que je puis me rappeler, quel était son contenu :

« Nous n'avons aucune nouvelle de l'intérieur ; des bruits inquiétants ou alarmants nous arrivent de tous côtés. Nous envoyer des nouvelles. »

La séance est levée.

AUDIENCE DU 24 NOVEMBRE.

M. LE PRÉSIDENT. — Appelez M. Bazaine.

(M. Bazaine se présente à la barre.)

M. LE PRÉSIDENT. — Monsieur, vous m'avez exprimé le désir de fournir quelques explications au conseil ; le lien de parenté qui vous unit à M. le maréchal Bazaine ne me permet pas de vous faire entendre par le conseil sous la foi du serment ; j'ai décidé, en vertu de mon pouvoir discrétionnaire, que vous seriez entendu à titre de renseignement.

M. BAZAINE, ingénieur en chef des ponts et chaussées. — Je remercie le conseil d'avoir bien voulu entendre les renseignements que j'ai désiré lui donner sur ma tentative de communications avec Metz, et sur les rapports que j'ai eus, à cette occasion, avec des membres du gouvernement de la défense nationale, dans les derniers jours du mois d'octobre.

J'arrivai à Tours vers le 20 octobre, je trouvai la maréchale ayant pris une grave résolution, celle de se rendre à Versailles, et d'obtenir du roi de Prusse, à force de supplications, la permission d'aller à Metz.

C'était à l'instigation de M. Thiers, qui était revenu depuis peu de jours de son grand voyage diplomatique, que la maréchale avait formé ce dessein. Je m'y associai naturellement et de grand cœur ; je devais accompagner la maréchale aussi loin qu'on me le permettrait.

Dès les premiers jours de mon arrivée à Tours, je fus mis, par M. Thiers, en rapport avec

M. de Chaudordy. M. de Chaudordy me recommanda la plus grande discrétion sur ce projet de voyage ; il me prévint, toutefois, que M. Gambetta était dans la confidence. J'écrivis une lettre à M. de Bismark, lettre que M. Thiers voulut voir, et à laquelle il fit lui-même quelques corrections, et M. de Chaudordy se chargea de transmettre cette missive par un parlementaire. Nous attendîmes la réponse avec impatience.

Dans les entretiens que j'eus, à cette époque, avec M. Thiers, — je le voyais tous les jours, — je me pénétrai des intentions, des sentiments qui lui avaient fait concevoir cette idée ou, ce projet de voyage à Metz. Il n'ignorait point la situation très-critique de l'armée de Metz, et il prévoyait une catastrophe prochaine. Il redoutait que la Prusse ne voulût se servir de cette extrémité en faveur de combinaisons politiques dont on ne pouvait prévoir toutes les conséquences. Son but était celui-là même que voulait atteindre le maréchal : sauver l'armée de Metz par un armistice. Mais il avait, pour y parvenir, des moyens plus sûrs dans l'intervention des grandes puissances et dans la connaissance exacte qu'il avait de la situation intérieure du pays.

« Si le maréchal, me disait M. Thiers, pouvait tenir — et il me parlait ainsi vers le 20 ou le 21 — dix jours, il se flattait d'obtenir un armistice avec ravitaillement, non-seulement pour Paris, mais encore pour Metz.

« Aussitôt cet armistice obtenu, — et je répète ici presque mot pour mot les paroles de M. Thiers, que je ne peux me rappeler sans émotion, — j'irai moi-même porter cette nouvelle à l'armée de Metz et à son chef. » Et pourquoi ne le dirais-je pas, M. Thiers me témoignait pour le maréchal sa haute estime, et comme homme et comme chef militaire.

La réponse de M. de Bismark se faisait attendre et notre anxiété allait croissant.

Vers le 23 ou le 24, arriva un émissaire, un Polonais, qui apportait au gouvernement de Tours une dépêche du maréchal. Cet émissaire vint voir la maréchale, et il nous dit qu'il avait informé M. Gambetta qu'il n'y avait plus à Metz, pour l'armée, des vivres que pour peu de jours.

J'allai trouver M. Gambetta ; il me confirma que c'était bien, en effet, un émissaire du maréchal. Il en avait eu la preuve dans ce fait que cet émissaire était porteur d'une lettre d'un de ses amis, le capitaine Jung.

Cette conversation me laissa une lueur d'espoir.

Je dois dire que la dépêche du maréchal jeta les membres du gouvernement de Tours dans un grand embarras : on ne pouvait pas la déchiffrer, car on avait oublié d'emporter la clef du chiffre de correspondance.

Cependant, les nouvelles relatives à la situation de Metz s'assombrissaient de jour en jour, on peut même dire d'heure en heure, et lorsque notre laissez-passer nous parvint, le 27, il était trop tard.

M. Gambetta pouvait, moins que personne, se faire illusion sur ce point. En quittant Paris, il savait que l'armée de Metz mangeait déjà ses chevaux ; il avait vu et entendu le général Bourbaki ; les émissaires venus de Metz lui avaient donné des nouvelles sous le rapport des vivres. M. Thiers me prévint que l'impératrice elle-même lui avait envoyé une dépêche.

Quel fut mon douloureux étonnement quand je vis que la nouvelle de la capitulation de Metz fournissait aux membres de la délégation de Tours un texte d'accusations outrageantes pour le chef d'une armée qui avait perdu le tiers de son effectif par le feu, et qui avait résisté

jusqu'au dernier morceau de pain ; quand j'eus connaissance d'un texte de proclamation où le silence était fait sur de glorieux services, sur des souffrances prolongées, et où le mot de famine n'était même pas prononcé !

Je voulus avoir des éclaircissements. J'allai voir l'amiral Fourichon, qui s'était honoré, à mes yeux, en refusant de mettre son nom à côté de ceux de ses collègues au bas de la proclamation. Il voulut bien me dire que, dès le 28, on ne doutait pas, à Tours, au gouvernement, de la capitulation de Metz. Il m'ajouta que, du 28 au 30 ou au 31, pendant ces deux ou trois jours, M. Gambetta, à l'aide des notes manuscrites qu'il avait reçues par ses émissaires, avait fait composer un rapport dont il avait donné lecture à ses collègues, et, qu'à la suite de cette lecture, il leur avait communiqué son projet de proclamation.

Cette proclamation était très-simple. Elle débutait sans préambule, en ne désignant personne. Elle disait : « Hors la loi le commandant en chef de l'armée du Rhin ! Hors la loi les maréchaux et les généraux commandants de corps d'armée ! Hors la loi les généraux commandants les troupes ! Hors la loi les généraux commandants d'armes spéciales ! »

Je ne peux pas citer tout le texte de cette proclamation ; c'est une pièce qui doit se trouver quelque part, mais que je n'ai pu me procurer.

Ce projet de proclamation n'étant pas accepté par les collègues de M. Gambetta, M. Crémieux chercha à en adoucir les termes, et il rédigea une nouvelle proclamation qui est celle que vous connaissez et qui fut signée, dès le matin, par les membres du gouvernement, excepté par M. Fourichon, malgré toutes les instances de M. Crémieux.

Je vis aussi M. Gambetta. Je n'avais jamais reçu de M. Gambetta que l'accueil le plus sympathique ; je n'en étais que plus douloureusement affecté en l'abordant :

« Mais que vouliez-vous, qu'attendiez-vous de cette armée qui mourait de faim ? » dis-je à M. Gambetta qui me répondit : — « J'aurais voulu qu'elle ne quittât le sol de la patrie que jonché de cadavres ! »

Il avait oublié, ou il n'avait pas su par les notes manuscrites qu'il avait reçues de Metz, que le sol que foulait aux pieds l'armée du Rhin n'était plus qu'un vaste charnier !

Après cela, je n'avais plus qu'un triste devoir à remplir, c'était de mettre les membres de ma famille à l'abri des soulèvements de la passion populaire excitée par cette proclamation contre mon nom, contre le nom d'hommes qui ont servi, depuis plus de quarante ans, leur pays avec désintéressement et patriotisme.

Je remercie le conseil d'avoir bien voulu me permettre de lui donner ces renseignements.

M. LE CAPITAINE COSTA DE SERDA. — J'ai eu occasion d'interroger 600 prisonniers qui nous ont été rendus le 7 septembre. Ce sont eux qui nous ont donné, les premiers, des détails sur la bataille de Sedan.

Le 9, je reçus encore 100 prisonniers ; je les interrogeai également, et les détails qu'ils nous fournirent furent conformes à ceux que nous avions eus précédemment. Ils nous dirent, chemin faisant, que les Prussiens leur avaient annoncé que le bombardement de Metz devait commencer le soir même de ce jour-là. Je rendis compte de ce que je venais d'apprendre au maréchal, qui me recommanda une grande surveillance.

Dans le courant du mois d'octobre, le bruit s'est répandu dans les camps qu'un des forts de Paris avait été pris, mais ce bruit n'avait aucun caractère de certitude.

M. LE PRÉSIDENT. — N'est-il pas venu un officier allemand pour recevoir M. le général Boyer, au moment de son départ pour Versailles ?

M. LE CAPITAINE COSTA DE SERDA. — Oui, monsieur le président. Je me disposais à rentrer, vers neuf heures, au Ban-Saint-Martin, quand j'ai entendu la sonnerie de cesser le feu, comme c'était convenu de part et d'autre, lorsqu'il devait y avoir des pourparlers, des communications. Je m'avançai à la rencontre d'un officier d'état-major allemand qui me dit qu'il avait une communication pour M. le maréchal, et me demanda de le conduire auprès de lui.

Il y avait, à Moulins, une voiture destinée au service des parlementaires, et en attendant qu'elle fût préparée, je restai environ vingt minutes à la barricade avec cet officier. Quand elle fut prête, on lui banda les yeux et je le conduisis chez le maréchal au Ban-Saint-Martin ; j'attendis dans la cour, et je vis revenir l'officier allemand, au bout de quelque temps, accompagné du général Boyer.

Je demandai au général s'il venait avec nous, et, sur sa réponse affirmative, nous partîmes pour Moulins. Pendant la route, la conversation ne porta que sur des questions banales, et j'aurais ignoré absolument le but du voyage du général Boyer, si cet officier allemand ne lui avait fait remarquer à un moment que la destruction du tunnel de Manteuil retarderait son voyage. Cette seule observation me fit supposer qu'il allait à Versailles.

Après cette déposition, M. Beaucé, peintre, dépose qu'après la capitulation, le maréchal Bazaine lui a prêté une somme de deux mille francs, pour lui permettre de quitter Metz.

On entend ensuite M. Scal, l'énergique ingénieur du chemin de fer de l'Est qui a déjà paru dans la séance du 24 octobre. Nous ne reproduisons pas cette seconde déposition parce qu'elle est entièrement analogue à la première. Nous rappellerons seulement que M. Scal s'offrait à rétablir en quelques jours le pont de Longeville que le maréchal Bazaine avait fait sauter le 15 août.

M. Scal a proposé en outre au maréchal, à diverses reprises, de tenter un coup de main sur Hery et Courcelles, où se trouvaient tous les magasins prussiens.

Le témoin insiste et revient sur ces deux points, et fournit au conseil des renseignements très-intéressants, sans doute, mais qui ne font que confirmer sa déposition du 24 octobre, à laquelle on peut se reporter.

M. LE COMMANDANT MOJON. — Le premier ordre que j'ai reçu est du 27 août ; il s'agissait d'une opération sur Peltre qui n'a pas été exécutée.

Le 14 septembre, le maréchal Le Bœuf avait reçu de la part du maréchal l'avis d'étudier une tentative qui n'a pas eu lieu et qui a été remise à une époque postérieure. Le 21 septembre, on reçut l'ordre de commencer une opération sur le village de Lauvallier pour emporter des fourrages. Mais cette tentative, faite pendant la nuit, n'eut pas de résultats.

D'autres opérations de détail ont été faites par le 3^e corps, le 22 septembre, à la Grange-aux-Bois, le 23 à Chieulles, le 27 à Colombey.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Je priai M. le commandant de nous faire connaître s'il a eu l'occasion de causer quelquefois avec le maréchal, relativement à ces petites opérations, et si le maréchal lui a exprimé le sentiment ou les raisons qui le portaient souvent à les ordonner.

M. LE COMMANDANT MOJON. — J'ai eu un jour l'occasion d'en causer avec le maréchal. Je

ne saurais préciser le jour ; le maréchal Bazaine me dit que ces opérations que nous faisons étaient commandées par l'état de l'opinion et des esprits à Metz, qui se plaignaient de notre inaction.

M. LE GÉNÉRAL SCHMITZ (1). — Toutes les communications, ou presque toutes les communications qu'on a essayé d'établir avec le maréchal Bazaine, se sont faites par l'intermédiaire du préfet de police et du ministre de la guerre (général Le Flô).

M. LE PRÉSIDENT. — N'avez-vous pas été en rapport, pendant le mois de septembre, avec un aide de camp de M. le maréchal Bazaine qui se trouvait de passage à Paris ?

M. LE GÉNÉRAL SCHMITZ. — Je pense, monsieur le président, que vous voulez faire allusion à une visite que M. le commandant Magnan m'aurait faite.

Vers le milieu de septembre, le commandant Magnan entra un matin dans mon cabinet. Je l'accueillis avec le plus grand intérêt ; j'avais entendu dire que c'était un officier vigilant, brave, ardent, et, dans la pénurie extrême où nous nous trouvions à cette époque, c'était un précieux renfort apporté à la défense. Le commandant Magnan m'apprit qu'il avait été envoyé par le maréchal Bazaine, dont il était l'aide de camp, en mission près de l'empereur, et qu'après beaucoup de tentatives infructueuses, il venait se retirer sur Paris, se mettre à la disposition du gouverneur.

J'offris à cet officier de le placer dans l'armée du général Ducrot. Le commandant Magnan parut satisfait de la situation que je voulais lui donner.

Maintenant, ma mémoire me fait défaut sur le point suivant : je crois que deux jours après je reçus du commandant Magnan une lettre par laquelle il me faisait savoir qu'il regrettait vivement de ne pouvoir rester à ma disposition, qu'une situation toute nouvelle lui était faite, qu'il venait de recevoir l'avis qu'un individu du camp de Beverloo, en Belgique, si je ne me trompe, était porteur de missives extrêmement importantes du maréchal Bazaine qu'il était chargé de lui remettre en mains propres, qu'il lui fallait absolument quitter Paris sur l'heure.

J'avoue que ma première impression fut un regret très-vif du départ du commandant Magnan, que j'avais si bien accueilli ; ce regret disparut tout aussitôt pour faire place à l'espérance que je conçus d'avoir des nouvelles du maréchal Bazaine. Depuis ce temps-là, je n'ai pas revu le commandant Magnan.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Le général pourrait-il dire comment il a appris le départ du commandant Magnan de Paris ?

M. LE GÉNÉRAL SCHMITZ. — Je l'ai appris par sa lettre.

M. LE LIEUTENANT-COLONEL MAGNAN. — Dans le mois de septembre, je fis acte d'initiative personnelle en me rendant à Paris, le 17.

Il était naturel que, dans la douloureuse incertitude où je me trouvais, étant à Longwy à cette époque, au sujet de cette armée, je cherchasse à savoir par moi-même, — c'était la voie la plus sûre, — si le gouvernement de la défense nationale et M. le maréchal Bazaine n'étaient pas parvenus à se mettre en relation par un moyen quelconque.

J'arrivai dans ces conditions à Paris le 17 septembre. J'eus l'honneur d'être reçu par M. le général Schmitz, chef d'état-major général de M. le général Trochu, qui me reçut

(1) Le témoin était à Paris, chef d'état-major du général Trochu.

avec une grande bienveillance, et auquel je communiquai le peu que je savais, car je n'avais de Metz que des renseignements extrêmement vagues.

En sortant du cabinet du général Schmitz, j'allai au ministère de la guerre, où je fus reçu par le colonel, chef de cabinet du ministère ; j'eus avec lui à peu près la même conversation.

Je fus frappé d'une chose, à Paris, c'est que, dans les entretiens que j'eus avec les officiers que je vis à cette époque, je ne trouvai pas les esprits aussi préoccupés que je l'étais moi-même sur le sort de l'armée de Metz. On avait grande confiance dans M. le maréchal Bazaine, naturellement ; mais on ne voyait pas, selon moi, du moins, la situation de son armée aussi grave que je me la représentais.

Le chef du cabinet du ministre, qui avait depuis longtemps pour moi une grande amitié, me dit qu'avec le nom que je portais, — et qui n'était pas à ce moment un titre de recommandation très-puissant, — je ferais peut-être bien d'aller à Belfort, où s'organisait une armée. Pour moi, le drapeau qui flottait sur les murs de Belfort, dans la ville de Paris ou sur les remparts de Longwy était le même ; mais ma pensée était de me tenir toujours dans une région plus voisine de Metz, où je savais que mon armée pouvait se montrer d'un instant à l'autre. J'étais d'autant plus sollicité à revenir vers cette région, que j'avais reçu de Namur, par un employé de chemin de fer que j'avais mis en campagne, alors que j'étais à Longwy, l'avis qu'il y avait en Belgique des nouvelles pour moi, et que je devais aller moi-même chercher ces dépêches.

Je partis par l'un des derniers trains qui quittèrent Paris dans la nuit du 18. Quelles étaient ces nouvelles ? Je ne me les rappelle pas, elles ne m'ont pas frappé ; ce que je puis affirmer, et je l'ai dit déjà, c'est que ce n'étaient pas des nouvelles signées de M. le maréchal Bazaine, du général Coffinières ni d'un des officiers de l'armée de Metz. Jusqu'à ce que j'aie eu l'honneur de voir le général Bourbaki, je n'ai reçu de Metz aucun renseignement officiel.

Après la déposition du colonel Magnan, le président fait revenir le docteur Lefort.

M^e LACHAUD. — Monsieur le président, j'aurais l'honneur de vous prier de demander à M. le docteur Lefort si, dans les premiers jours de septembre, il n'a pas rendu compte au maréchal Bazaine de renseignements sur l'armée de Châlons qui lui auraient été fournis par les Prussiens qui avaient été pris à Sainte-Barbe dans la journée du 1^{er} septembre.

Le docteur LEFORT entre dans de longs détails étrangers à la question sur l'armistice conclu par le général Coffinières le 15 août, et sur les soins qu'il put donner aux blessés de Borny. Cette explication terminée, il continue ainsi : J'accomplis la même mission après Gravelotte. Après les 31 août et 1^{er} septembre, j'ai tenté la même démarche ; j'allai sous le fort de Saint-Julien, vers les avant-postes prussiens ; arrivé là, je fis porter ma carte à l'état-major, pour qu'on m'envoyât un officier.

C'est pendant que j'étais là, entre les avant-postes français et les avant-postes prussiens, que je rencontrai trois soldats allemands et les Prussiens de garde aux avant-postes, qui me dirent que l'armée du maréchal de Mac-Mahon était défaite à six marches de Paris, qu'on avait fait 10,000 prisonniers et pris, si je me rappelle bien, vingt pièces de canon.

Ils ajoutaient que la nouvelle avait été lue à la parade du matin, et que la dépêche qui l'annonçait avait été affichée dans les villages. Je rentrai à Metz, et comme je passais devant le quartier général du 3^e corps, je demandai à voir le maréchal Le Bœuf pour lui dire ce que je venais d'entendre. Puis, je me rendis aussitôt au Ban-Saint-Martin, et je demandai à parler

au maréchal Bazaine. Je lui annonçai, dans les termes que je viens de dire, la nouvelle qui avait été reçue.

C'était le 2 septembre que cela se passait. Je revins à Metz; j'en donnai la nouvelle au général Coffinières, selon l'ordre que j'avais reçu du maréchal.

LE CAPITAINE VALDÉJO (101^e de ligne) prend place à la barre.

M^e LACHAUD. — Voulez-vous, monsieur le président, demander au capitaine Valdéjo si ce n'est pas à la fin de septembre qu'il est rentré à l'armée du Rhin; si, après avoir été fait prisonnier, il n'y est pas rentré à la suite d'un échange; si, en revenant, il n'a pas apporté des journaux, et s'il n'a pas communiqué au maréchal tout ce qu'il pouvait y avoir dans ces journaux.

M. LE CAPITAINE VALDÉJO. — J'étais, au commencement de la campagne, officier d'ordonnance du général de Faily, que j'ai suivi à Sedan et en captivité à Mayence. Quelques jours après, il y a eu un échange, et je revenais aux avant-postes à Moulins; j'amenais avec moi un détachement d'environ cent cinquante hommes, soldats et officiers de différents grades; je suis arrivé à Moulins le 21 au soir, à six heures et demie environ. J'ai été présenté à M. le général de Cissey, qui m'a fait donner un cheval pour aller à l'état-major général. J'avais, en partant de Mayence, acheté à la gare tous les journaux possibles, une quinzaine au moins. Le lendemain matin, à l'issue du rapport, j'ai été reçu par le maréchal Bazaine, qui m'a demandé quelques détails sur notre retraite à Sedan et sur mon séjour à Mayence.

Or, quelques jours avant mon départ, j'avais vu affiché à Mayence un télégramme où il était question d'une entrevue à Ferrières entre Jules Favre et M. de Bismark. Les journaux que je rapportais commentaient cette dépêche, et ils disaient en substance qu'il n'était pas probable que M. de Bismark voulût traiter avec ces gens-là, et que s'il voulait traiter avec quelqu'un, ce pouvait être tout au plus avec Bazaine, puisque l'empereur était prisonnier et que S. M. l'impératrice était hors de France. Le maréchal me dit : « Oui, j'ai lu cela dans les journaux que vous m'avez apportés. » Ensuite, le maréchal m'a demandé si j'avais vu le commandant Magnan, mon ami, avec lequel j'avais logé au camp de Châlons. Il était inquiet de lui; je ne l'avais pas vu. La conversation en est restée là.

J'ai encore à déposer sur un autre fait, au sujet d'un propos que les Allemands auraient tenu sur le maréchal Bazaine.

Il y avait à Mayence un officier d'origine française, comme l'indique son nom, M. de Chamhaud, aide de camp du commandant de Mayence, qui me disait : « Pourquoi donc, monsieur, voulez-vous aller à Metz? Bazaine sera pris bientôt; il ne peut plus rien faire. » Pour moi, ces propos ne me faisaient aucune impression; j'étais trop content de retourner à Metz pour y revoir mes camarades, et y retrouver mon régiment. Mais tous les officiers prussiens parlaient avec le plus grand respect du maréchal Bazaine.

Aux environs de Thiancourt, j'ai eu l'occasion de parler avec un commandant prussien qui protestait de beaucoup d'admiration pour les batailles livrées par le maréchal Bazaine. Cette admiration des officiers prussiens contrastait avec le mépris profond qu'ils avaient pour les hommes de la défense nationale. Ainsi encore, dans les brasseries, à Mayence, tous les officiers qui comprennent l'allemand peuvent se rappeler avoir entendu les buveurs de bière chanter : « O saint Gambetta, priez pour nous! »

M. LE PRÉSIDENT. — Ne déposez, je vous le répète, que sur les faits qui intéressent la cause.

M. LE CAPITAINE VALDÉJO. — J'ai fini, monsieur le président.

LE COLONEL MARION. — (artillerie-pontonnières) remplace à la barre le capitaine Valdejo.

M^e LACHAUD. — Je vous serais reconnaissant, monsieur le président, de demander à M. le colonel Marion de s'expliquer sur les ordres qui lui auraient été donnés vers le 13 août pour faire des reconnaissances de gués, des réparations aux ponts, s'il n'a pas eu occasion de faire à ce sujet un rapport au maréchal Bazaine, et quelles sont les observations qu'il lui a présentées.

M. LE COLONEL MARION. — Le 11 août, le lendemain de mon retour de Forbach, je reçus du général Soleille l'ordre de faire la reconnaissance des gués des deux bras de la Moselle au-dessous de Metz.



PATTÉE,
préposé des douanes.

HIÉGEL,
douanier.

BRAIDY,
garde-forestier.

Après l'affaire de Saint-Privat, c'est-à-dire le 20, je reçus l'ordre de M. le général Soleille de construire un pont à Beaumont, et deux autres ponts, si la chose était possible, au-dessous du pont Tiffroy.

Ces ponts furent construits dans la journée même.

Le 28, je reçus de M. le général commandant la place l'ordre de construire deux ponts au-dessous de ceux-ci, et d'en jeter un troisième sur le petit bras de la Moselle.

Ces trois ponts, qui étaient établis à la date du 28 août, continuèrent à subsister jusqu'à la fin du blocus.

La séance est suspendue.

A la reprise, le capitaine de CHASSELoup-LAUBAT (84^e de ligne) est introduit.

M^e LACHAUD. — Je vous prierai, monsieur le président, de vouloir bien demander à M. le capitaine de Chasseloup-Laubat si, le 7 octobre, pendant le combat de Ladonchamps, il n'a pas reçu des ordres de M. le maréchal Bazaine, et en quoi ces ordres consistaient.

M. LE CAPITAINE DE CHASSELoup-LAUBAT. — Le 7 octobre, mon régiment était placé en arrière de Ladonchamps, lorsque le maréchal Bazaine me donna l'ordre de désigner une